

Les classes moyennes sous pression

Régis Bigot

Début 2009, la question du pouvoir d'achat reste au cœur des préoccupations des Français. Le dernier rapport du CRÉDOC analyse les conditions de vie des classes moyennes, dont nous présentons ici les principales conclusions.

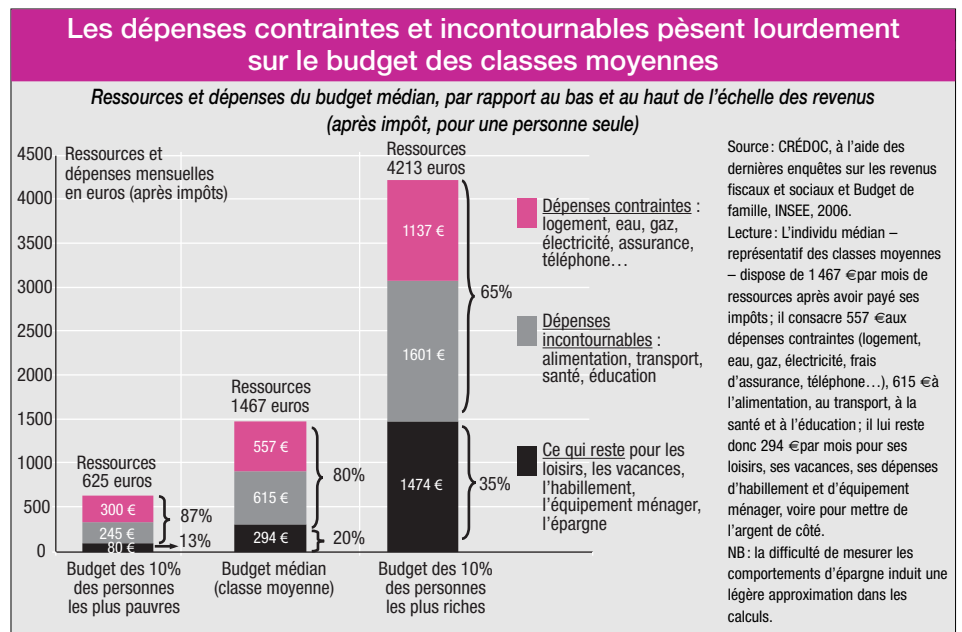
Contrairement à ce qu'on entend dire parfois, les classes moyennes ne sont pas en déclin : elles sont aujourd'hui un peu plus nombreuses qu'au début des années 1980 et leur pouvoir d'achat a continuellement progressé depuis le début des années 1970, d'ailleurs un peu plus rapidement que celui de l'ensemble de la population.

Néanmoins, une personne sur deux en France vit aujourd'hui avec moins de 1 500 euros par mois. Surtout, les classes moyennes doivent faire face à des dépenses incompressibles qui augmentent plus vite que leur revenu, telles que le logement, l'électricité, l'eau, le gaz et les combustibles qui représentent ensemble 38 % de leurs dépenses, contre seulement 21 % en 1979. Après avoir payé les frais d'alimentation, de transports, de santé et l'éducation, il reste moins de 300 euros à une personne qui gagne 1 500 euros par mois pour les loisirs, les vacances, l'habillement et les biens d'équipement du foyer. L'enquête du CRÉDOC révèle que, dans cette tranche de revenus, une personne sur deux ne part pas en vacances, une sur deux n'a pas accès à Internet à domicile et 40 % n'ont pas de livret d'épargne.

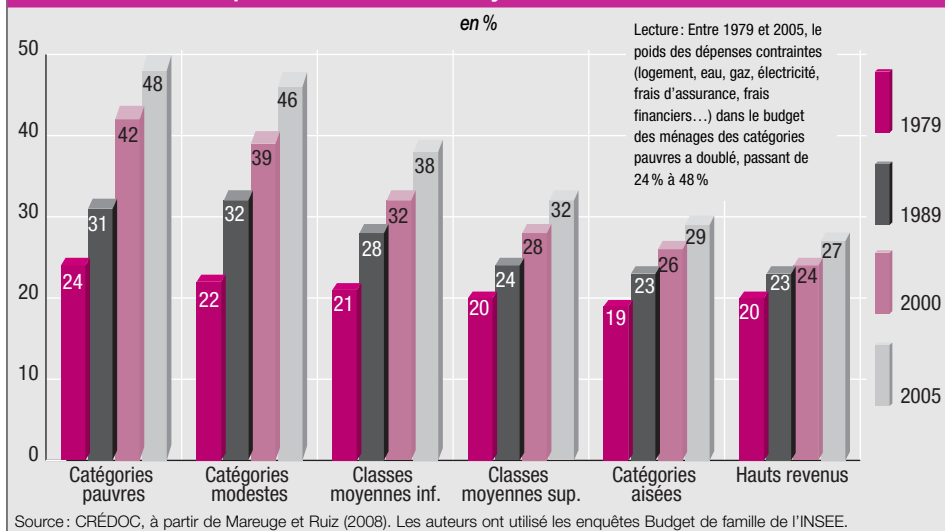
1 personne sur 2 vit avec moins de 1 500 euros par mois

Pourquoi les classes moyennes sont-elles sous pression ? L'étude de la situation financière d'une personne qui se situe au milieu de l'éventail des revenus en France permet d'illustrer le phénomène. Cette personne — assez représentative des classes moyennes puisqu'on dénombre autant de personnes qui gagnent plus qu'elle et autant qui gagnent moins — vit avec 1 467 € de ressources mensuelles une fois ses impôts payés. Cette personne pourrait être un conducteur d'engins du bâtiment, un technicien informatique, une assistante comptable ou une infirmière, à des niveaux plus ou moins avancés de leur carrière. Après avoir payé le loyer, les charges du logement, l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone et les assurances, il lui reste 910 €. Plus du tiers de son revenu

(38 %) est consacré à ce que l'on appelle les « dépenses contraintes », en raison du caractère « pré-engagé » de ces dépenses chaque mois. Lorsqu'on ajoute à cela d'autres frais incontournables tels que l'alimentation, le transport, l'éducation et la santé, on retire encore 615 €. Si bien qu'il ne reste plus que 294 € par mois pour toutes les autres dépenses, telles que les loisirs, les sorties, les vacances, l'habillement, les meubles, les biens d'équipement du foyer... et essayer de mettre un peu d'argent de côté. Autant dire que les marges de manœuvres sont étroites. Les dernières enquêtes du CRÉDOC sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » et sur les « départs en vacances » mettent en évidence quelques-unes des conséquences de cette pression financière sur les classes moyennes : en 2008, près d'une personne sur deux disposant d'un budget médian n'est pas



La croissance des dépenses contraintes est particulièrement forte pour les classes moyennes inférieures



partie en vacances (48 % exactement) 37 % ne sont jamais allés au cinéma, 34 % n'ont pas de voiture, 50 % n'ont pas accès à Internet à domicile, 40 % n'ont pas de produit d'épargne liquide de type livret.

En comparaison, les 10 % de la population les plus aisés, après avoir payé leurs impôts, vivent avec 4 213 € par mois en moyenne ; après avoir fait face aux dépenses contraintes et aux frais de transport et d'alimentation, il leur reste encore 1 474 € chaque mois pour les vacances, les loisirs, l'habillement, l'équipement ménager et la possibilité de placer de l'argent. Dans ce groupe, 97 % des individus disposent d'une voiture, 91 % ont accès à Internet à domicile, 90 % partent au moins une fois en vacances dans l'année, 85 % vont au cinéma. Chez les 10 % les plus pauvres, il reste 80 € par mois une fois déduites les dépenses contraintes et incontournables.

L'inflation a davantage pénalisé les classes moyennes et les revenus modestes

L'inflation des années 2007 et 2008 a sans doute joué un rôle déterminant dans l'impression de perte de pouvoir d'achat des classes moyennes. La flambée des prix du pétrole et l'augmentation des prix des produits alimentaires, venues se greffer au rythme soutenu de la progression des loyers, ont davantage pesé sur les revenus des classes moyennes et des catégories populaires. Car le logement, l'énergie et l'alimentation repré-

sentent une part proportionnellement plus importante dans leur budget.

En fait, seuls les catégories aisées semblent avoir été épargnées par l'inflation récente. Non seulement leurs revenus ont augmenté plus vite qu'en moyenne, mais les prix de nombreux biens et services qu'ils consomment plus particulièrement ont tendance à diminuer: services de télécommunications, abonnement Internet, matériel informatique, produits électroniques, médicaments... Ils ont aussi davantage bénéficié des baisses d'impôt direct ces dernières années.

Les dépenses contraintes, et surtout le logement, pèsent de plus en plus

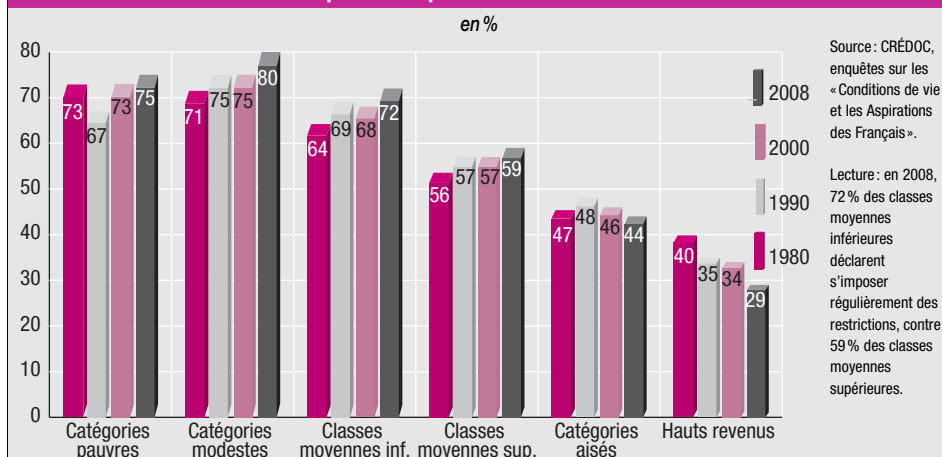
Au-delà de l'inflation récente, la pression financière ressentie par les classes moyennes repose surtout sur l'augmentation, en longue période, du

poids des dépenses contraintes: coût du logement, eau, électricité, gaz, frais d'assurances, frais financiers, dépenses liées aux télécommunications, etc. Ce phénomène est une tendance générale qui touche l'ensemble des ménages depuis plus de trente ans, mais qui pèse proportionnellement de plus en plus dans le budget des personnes aux revenus modestes et intermédiaires. Les dépenses contraintes représentaient seulement 21 % du budget des classes moyennes inférieures en 1979, contre 38 % aujourd'hui. La progression a été beaucoup moins rapide chez les hauts revenus (+7 points seulement), et plus vive au contraire chez les catégories les plus pauvres, dont l'effort financier a doublé en trente ans (de 24 % à 48 %).

En conséquence, le pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » — pour lequel on dispose d'une certaine marge de manœuvre — progresse aujourd'hui plus lentement dans les tranches de revenu intermédiaires et inférieures. De ce fait, 72 % des classes moyennes inférieures (cf. encadré) déclarent devoir s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget, alors qu'elles n'étaient « que » 64 % dans ce cas en 1980; chez les catégories plus modestes, le sentiment de restrictions est passé de 71 % à 80 %.

À l'opposé, les titulaires de haut revenus sont de moins en moins nombreux, depuis 30 ans, à déclarer devoir s'imposer des restrictions budgétaires: 40 % d'entre eux étaient dans ce cas en 1980, contre seulement 29 % aujourd'hui. Ils accèdent plus facilement à la propriété et peuvent ainsi consolider leur patrimoine, lais-

Les classes moyennes inférieures s'imposent de plus en plus de restrictions



ser à leurs enfants les ressources nécessaires pour faire face à l'avenir. La principale raison de cette augmentation des dépenses contraintes tient à l'augmentation continue du coût du logement. Les prix des loyers ont progressé de +3,4 % par an pendant les vingt dernières années, à un rythme

nettement supérieur à celui de l'inflation (+2,3 % par an). Les prix de l'immobilier ont explosé ces dix dernières années : dans le marché de l'ancien, les prix ont été multipliés par 2,5 en Île-de-France entre 1998 et 2008 ; ils ont plus que doublé en province au cours des huit dernières années.

L'augmentation du coût du logement reflète aussi une amélioration du confort

L'augmentation du coût du logement est une tendance commune à l'ensemble des pays développés : plus le niveau de vie est élevé, plus la part des dépenses des ménages consacrées au logement progresse. Il faut cependant rappeler que cette augmentation est aussi le reflet d'une amélioration des conditions d'habitation : sur longue période, le parc des logements rajeunit, la qualité s'améliore par la généralisation des installations sanitaires, électriques voire électroniques, par l'utilisation de matériaux plus performants, par la mise en place d'équipements de plus en plus sophistiqués... La taille des logements a aussi augmenté : depuis le début des années 1960, les Français ont gagné une pièce (un logement compte en moyenne 4 pièces aujourd'hui, contre 3 en 1962). Le nombre moyen de personnes par foyer ayant diminué, la surface moyenne par personne est passée de 31 mètres carrés en 1984 à 40 mètres carrés en 2006. Le surpeuplement, notamment critique, a fortement diminué.

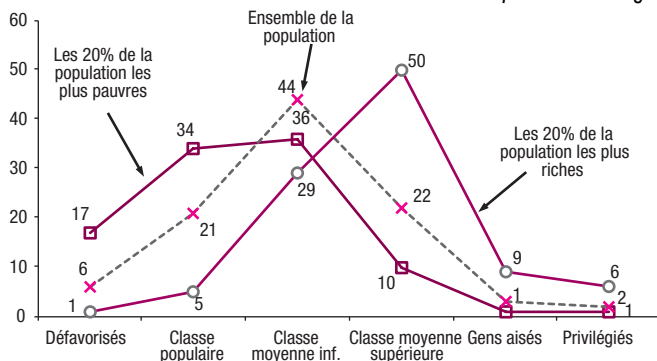
Comment définir les classes moyennes ?

Définir les classes moyennes ne va pas de soi. Non seulement les points de vue sur la question divergent, mais les critères pour en délimiter les contours sont multiples : la profession, les revenus, le niveau de diplôme, pourquoi pas le patrimoine possédé ou le statut par rapport à l'emploi (stable/précaire, à temps complet/à temps partiel), etc.

L'enquête du CRÉDOC révèle que deux personnes sur trois considèrent appartenir aux classes moyennes et que seuls 5 % de la population estiment faire partie des gens « aisés » ou « privilégiés ». Au sein même des 20 % les plus riches de la population, seuls 15 % reconnaissent faire partie du haut de l'échelle des revenus, 50 % jugent qu'ils appartiennent aux classes moyennes supérieures et 29 % estiment qu'ils se situent dans la partie inférieure des classes moyennes... La réticence à s'afficher en haut de l'échelle sociale est très nette.

Une réticence certaine à s'afficher en haut de l'échelle sociale

Réponses à la question : « À quelle catégorie sociale avez-vous le sentiment d'appartenir ? », en fonction du niveau de vie de la personne interrogée

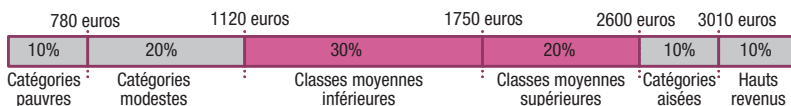


Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2008.

Lecture : 50 % des personnes les plus riches considèrent appartenir à la classe moyenne supérieure.

Cette attitude est peut-être liée à la perception qu'ont les Français de la stratification sociale : lorsqu'on leur demande à partir de quel montant de ressources on peut se sentir riche, ils répondent en moyenne 4 660 € par mois pour une personne. Beaucoup seraient surpris d'apprendre que cela correspond à une somme que perçoivent seulement 3 % de nos concitoyens. En réalité, une importante fraction de la population dispose de revenus se situant autour de la moyenne : environ une personne sur deux dispose, après impôt, d'un niveau de vie compris entre 75 % et 150 % du niveau de vie médian, c'est-à-dire entre 1 100 et 2 200 € par mois (cela correspond à un revenu avant impôt se situant entre 1 110 € et 2 600 € pour une personne seule). Les salaires moyens d'un très grand nombre de professions sont compris dans cet intervalle : coiffeur, agent de sécurité, vendeur, cuisinier, secrétaire, conducteur de véhicule, assistant social, policier, infirmière, enseignant, etc. Pour définir les classes moyennes, nous n'avons pas retenu le palier de 4 660 € considéré par les Français comme le seuil de la richesse. C'est trop par rapport à la distribution réelle des niveaux de vie. Nous avons regroupé plusieurs déciles de niveaux de vie (chaque décile comprenant 10 % de la population) pour résumer au mieux la dispersion des revenus. Les classes moyennes rassemblent ainsi 50 % de la population, percevant entre 1 120 € et 2 600 € par mois avant impôt. 20 % de la population gagnent davantage (les « catégories aisées » et les « hauts revenus ») et 30 % gagnent moins (les « catégories pauvres » et « modestes »). Pour tenir compte de la diversité des situations vécues au sein des classes moyennes, nous avons distingué deux groupes : les « classes moyennes inférieures », et les « classes moyennes supérieures », la limite entre les deux se situant à 1 750 € par mois.

Une typologie des classes moyennes et des autres catégories de revenus



Lecture : Les classes moyennes inférieures rassemblent 30 % de la population et comprennent les personnes dont les revenus mensuels avant impôt sont compris entre 1 120 € et 1 750 € (pour une personne seule).

Note : Ces seuils ont été calculés par rapport à la dernière enquête de l'INSEE sur les revenus fiscaux et sociaux (2006).

Même sous pression, le pouvoir d'achat des classes moyennes progresse

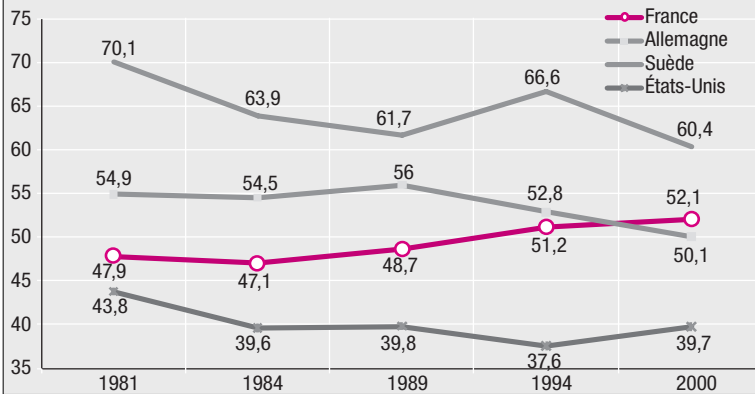
En tout état de cause, dans l'appréciation des conditions de vie des classes moyennes, il convient de ne pas noircir le tableau. On parle parfois d'une « paupérisation » des classes moyennes ou d'un « décrochage ». Ces propos méritent d'être nuancés, car le pouvoir d'achat des classes moyennes n'a cessé d'augmenter au cours des trente dernières années. Le niveau de vie médian a progressé de 83 % entre 1970 et 2004, passant de 718 € par mois à 1 314 € mensuels, en euros constants. En l'espace d'un peu plus d'une génération, le niveau de vie des classes moyennes a donc presque doublé, et cette progression a été plus forte que celle de l'ensemble de la population (+75 %).

En France, les classes moyennes ne sont pas en déclin

Ce résultat contredit l'hypothèse d'un « déclin » des classes moyennes qui sont, au contraire, plus nombreuses

En France, les classes moyennes sont en progression

Proportion de la population dont le niveau de vie est compris entre 75 % et 150 % du niveau de vie médian de chaque pays, pour chaque période, en %



Source : Steven Pressman (2007), à partir de la base de données Luxembourg Income Study (LIS).

Lecture : En 2000, les classes moyennes rassemblent 52,1 % de la population française, contre 60,4 % de la population suédoise. En 1981, ces groupes représentaient respectivement 47,9 % de la population en France et 70,1 % en Suède.

aujourd'hui qu'au début des années 1980 : en 1984, 47 % de la population disposaient d'un niveau de vie compris entre 75 % et 150 % du niveau de vie médian ; en 2000, la proportion s'élève à 52 %. L'augmentation n'est pas spectaculaire, mais elle contraste avec la diminution enregistrée en Allemagne, aux États-Unis ou en Grande-Bretagne où les classes moyennes ont effectivement décliné au cours des dernières décennies.

Le ralentissement de la croissance rend plus douloureuse la présence d'inégalités

Le désenchantement actuel des classes moyennes tient peut-être aussi au fait que la croissance économique est aujourd'hui moins forte qu'elle ne l'était pour les générations précédentes. L'amélioration des conditions de vie est moins perceptible. Pendant les Trente Glorieuses, l'ascension sociale était à portée de main : les emplois ouvriers et agricoles diminuaient tandis que se multipliaient les emplois de cadres, notamment

dans les services. Surtout, la progression extrêmement rapide des revenus rendait moins douloureuse la présence d'inégalités sociales : les classes moyennes pouvaient espérer, en l'espace de quelques années, atteindre le niveau de vie des catégories plus aisées.

Aujourd'hui, le délai pour passer d'une catégorie de revenu à une autre est devenu beaucoup plus long. Par exemple, une personne qui se situe au milieu de la distribution des revenus (disposant de 1 467 € par mois) mettra 32 années pour atteindre le niveau de vie des catégories aisées (2 423 € par mois en moyenne), compte tenu du rythme actuel de progression du pouvoir d'achat (depuis 20 ans, le revenu disponible ne progresse « que » de +1,6 % par an en moyenne). Dans les années 1960, les classes moyennes pouvaient espérer atteindre le niveau de vie des catégories aisées en 11 années seulement. Le taux de croissance du pouvoir d'achat était de 4,7 % par an. Les opportunités de voir sa situation s'améliorer étaient beaucoup plus fréquentes. Aujourd'hui, une

vie entière de travail risque d'être insuffisante pour s'élever significativement dans la hiérarchie des revenus. L'éloignement de la perspective d'une ascension sociale peut donc expliquer l'amertume des classes moyennes. ■

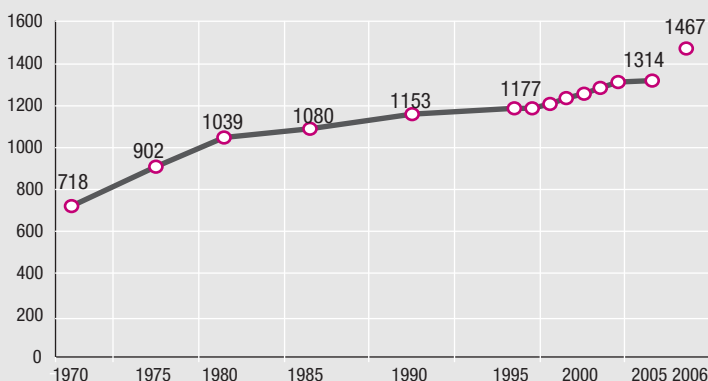
Pour en savoir plus

- Les principales sources d'informations qui ont été utilisées sont les suivantes :
 - L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CRÉDOC.
 - L'enquête sur les Revenus fiscaux et sociaux de l'INSEE.
 - L'enquête Budget de famille de l'INSEE.
- Les résultats présentés ici sont extraits d'un rapport du CRÉDOC intitulé : *Les classes moyennes sous pression*, R. Bigot, coll. « Cahiers de recherche du CRÉDOC », n° 249, décembre 2008. Il est disponible sur Internet : www.credoc.fr.

- Voir aussi :
 - Dispersion des revenus et hétérogénéité des structures de consommation, C. Mareuge et N. Ruiz in *Mesurer le pouvoir d'achat*, P. Moati et R. Rochefort, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, n° 73, 2008.
 - Classes moyennes en France : une perspective internationale, S. Pressman, intervention au colloque Classes moyennes et politiques publiques, organisé par le Centre d'Analyse Stratégique au Sénat à Paris, le 10 décembre 2007.
 - *Les vacances des Français s'ajustent à leur pouvoir d'achat*, G. Hatchuel et A. Cappigny. Étude réalisée par le CRÉDOC à la demande de la Direction du Tourisme (DGCS), 2008.

Le niveau de vie médian progresse sur longue période

En euros mensuels



Source : INSEE, enquêtes sur les Revenus fiscaux.

Note : en 2006, l'INSEE a changé sa manière de comptabiliser les ressources des ménages, en prenant mieux en compte les revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux (allocations familiales, logement, etc.). Les données ne sont donc pas strictement comparables avec celles qui précèdent.

CRÉDOC
Consommation et Modes de Vie

● Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

● Directeur de la publication : Robert Rochefort

● Rédacteur en chef : Yvon Rendu

● Relations publiques
 Tél. : 01 40 77 85 01
 relat-presse@credoc.fr

● Diffusion par abonnement uniquement
 31 euros par an
 Environ 10 numéros

● 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

● Commission paritaire n° 2193
 AD/PC/DC

● www.credoc.fr